

Site Natura 2000 – FR5402008 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

COPIL – 11 décembre 2025
Saint-Germain-de-Lusignan



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



ORDRE DU JOUR :

- ❖ Les enjeux du réseau européen Natura 2000
- ❖ Les enjeux du site Natura 2000
« Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »
- ❖ Bilan de l'animation annuel (2025)
- ❖ Questions diverses

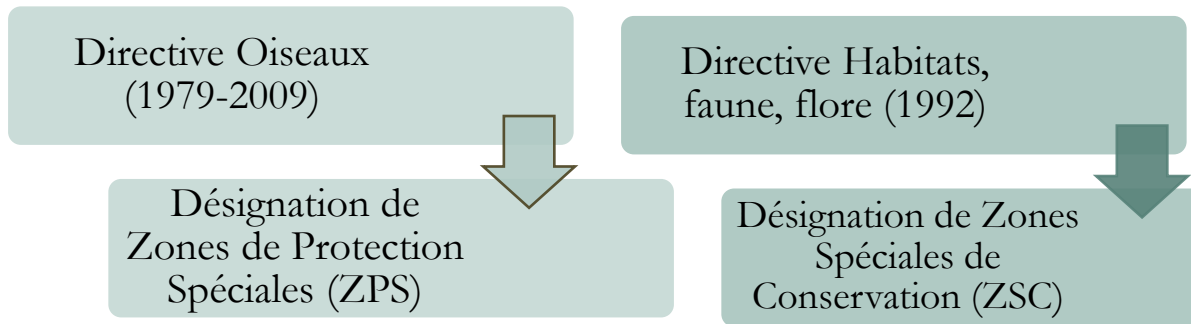


LES ENJEUX DU RÉSEAU EUROPÉEN NATURA 2000



Natura 2000

- Un **réseau européen** de sites naturels, terrestres et marins
- Dont l'objectif est **de préserver la biodiversité**, tout en prenant en compte **les exigences économiques, sociales et culturelles du territoire**
- Ce réseau européen s'appuie sur **deux directives européennes** :



- Les sites Natura 2000 sont **sélectionnés en raison de la présence d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire**, qui sont en danger, vulnérables, rares, propres à un territoire, ...





Natura 2000 en France



UN DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB)

Le DOCOB d'un site Natura 2000 :

- Comprend un **diagnostic du territoire**, biologique et socio-économique
- Identifie **les pressions du territoire**
- Définit des **objectifs de conservation** du site Natura 2000
- Définit un **programme d'actions** pour répondre à ces objectifs



UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

Un COPIL (comité de pilotage) composé des :

- collectivités territoriales,
- représentants des propriétaires, des exploitants et usagers, de gestionnaire, d'organisation professionnelle,
- Associations et experts scientifiques.
- de l'Etat (à titre consultatif),



UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

Les propriétaires, usagers, exploitants peuvent mener des actions pour restaurer, préserver les milieux naturels et les espèces d'intérêt communautaire.
→ MAEC, Contrats Natura 2000, Charte Natura 2000



La gouvernance

L'autorité de gestion



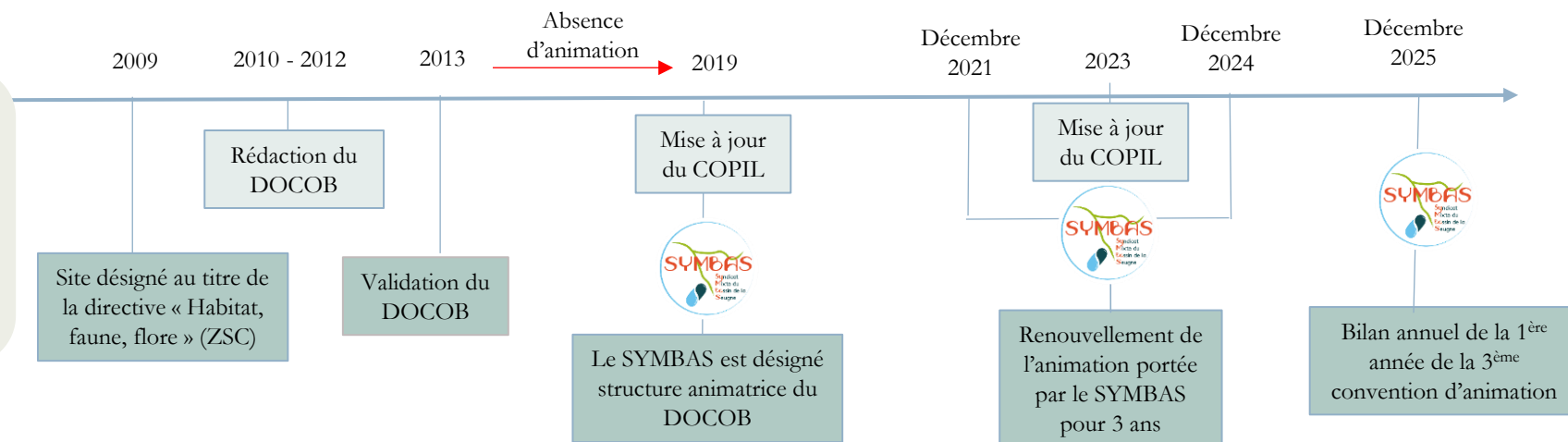
01/01/2023 (Loi 3DS)



Le rôle de la structure animatrice de site Natura 2000

- Sensibiliser les usagers aux enjeux du site
- Accompagner les porteurs de projets
- Veiller à la prise en compte des enjeux du site dans les programmes et politiques publiques
- Améliorer les connaissances des enjeux environnementaux
- Assurer la gestion administrative et financière

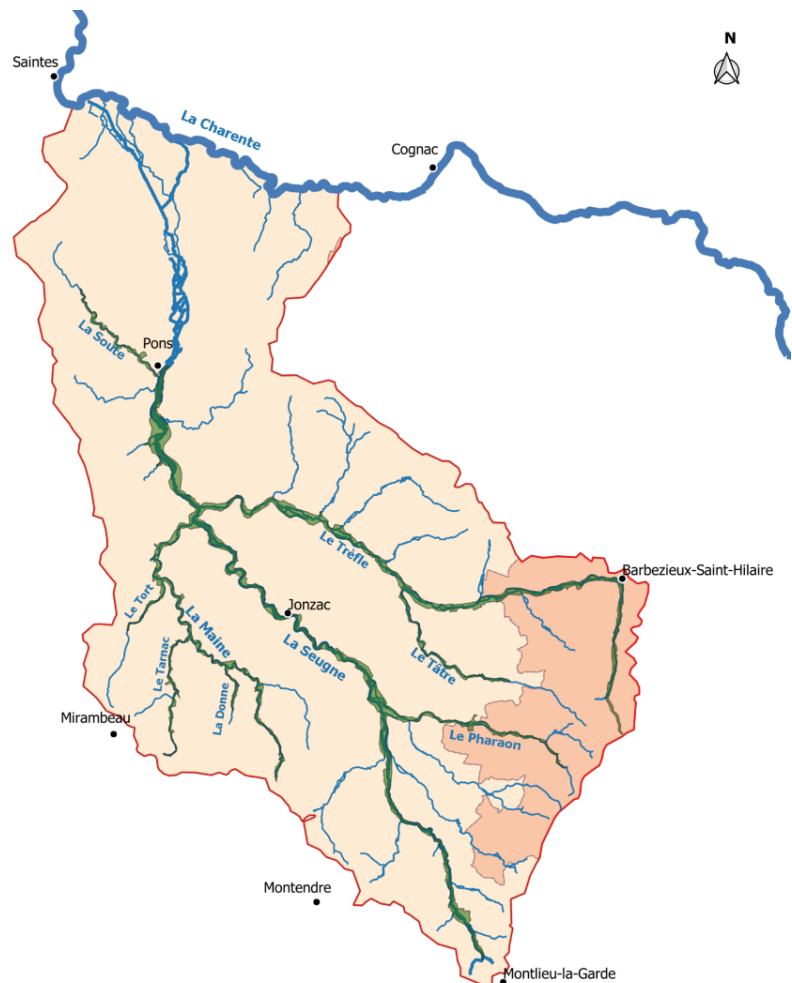
L'animation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »



**LE SITE NATURA 2000
HAUTE VALLÉE DE LA
SEUGNE EN AMONT DE
PONS ET AFFLUENTS**



Le site Natura 2000 « Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »



4 342 ha de site Natura 2000 situé sur :

- ❖ **2 départements** (Charente-Maritime et Charente)
- ❖ **3 Communautés de Communes** (CDC des 4B ; CDC de la Haute-Saintonge; CDC de Gémovac et de la Saintonge Viticole)
- ❖ **65 communes** (56 en Charente-Maritime ; 9 en Charente)

« Il s'agit pour l'essentiel de cours d'eau lents à nombreux méandres et ramifications isolants des îlots boisés peu accessibles à l'homme et bordés de forêts alluviales bien développées, à structure hétérogène. »



Légende

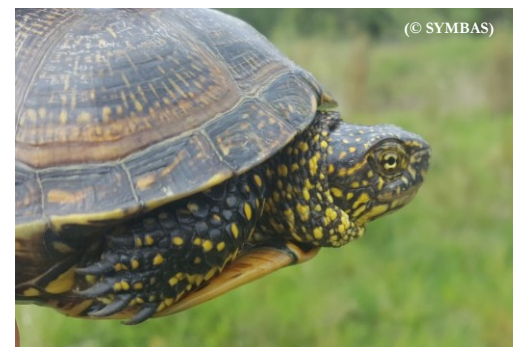
- Villes
- Charente-Maritime
- Charente
- Réseau hydrographique
- Fleuve Charente
- Bassin versant de la Seugne
- Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"

Natura 2000 et la Haute vallée de la Seugne, un territoire riche en biodiversité

- ❖ 15 habitats d'intérêt communautaire, dont **1 prioritaire**, les forêts alluviales de frênes et d'aulnes
- ❖ 20 habitats d'espèces d'intérêt communautaire
- ❖ 24 espèces d'intérêt communautaire (annexe II de la DHFF – espèces animales dont la conservation nécessite la désignation d'un site Natura 2000)
 - ❖ 11 espèces de mammifères, dont **1 prioritaire** le **Vison d'Europe**
 - ❖ 8 insectes, dont **1 prioritaire** la **Rosalie des Alpes**
 - ❖ 2 espèces piscicoles
 - ❖ 1 reptile
 - ❖ 1 amphibien
 - ❖ 1 mollusque



Vison d'Europe - **Espèce prioritaire**



Cistude d'Europe



Rosalie des Alpes – **Espèce prioritaire**



Cuivré des marais



Les objectifs de conservation à long terme du DOCOB

Maintenir les habitats et espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation

Encourager une gestion des espaces agricoles favorable à la biodiversité

Maintenir les boisements et milieux associés et favoriser une gestion sylvicole favorable à la biodiversité

Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site

Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces et suivre les effets des actions du DOCOB



Accompagnement technique



Natura 2000 en France

DES OUTILS

Appui aux modifications de pratiques, restauration de milieux naturels, où les coûts engendrés sont financés

Pour les parcelles non déclarées à la PAC

Contrats Natura 2000

Pour les parcelles déclarées à la PAC

MAEc (mesures agro-environnementales et climatiques)

Valorisation des bonnes pratiques de gestion des milieux naturels et de pratiques d'activités, n'engendrant pas de surcoût

Pour toutes les parcelles

Charte Natura 2000

⌚ Engagement sur 5 ans.



Donne droit à des **avantages fiscaux** (exonération de la TFNB, exonération des droits de succession...)

LIEN AVEC LA
REGLEMENTATION

Evaluation des incidences



An aerial photograph of a rural landscape. On the left, a dense forest of green trees borders a narrow river. To the right of the river is a large, open green field. Further right, a paved road runs diagonally, separating the green field from a larger, lighter-colored agricultural field. The text 'Accompagnement technique' and 'Les MAEC' is overlaid on the left side of the image, enclosed in a white box with a black border.

Accompagnement technique

Les MAEC

Animation des MAEC



3 PAEC (projets agro-environnementaux et climatiques) concernent le site Natura 2000 Haute vallée de la Seugne (hors enjeux biodiversité)

- Coulonge / St-Hippolyte (enjeu eau)
- Puits de chez Drouillard (enjeu eau)
- Zones intermédiaires de Nouvelle-Aquitaine

MAEC ouvertes :

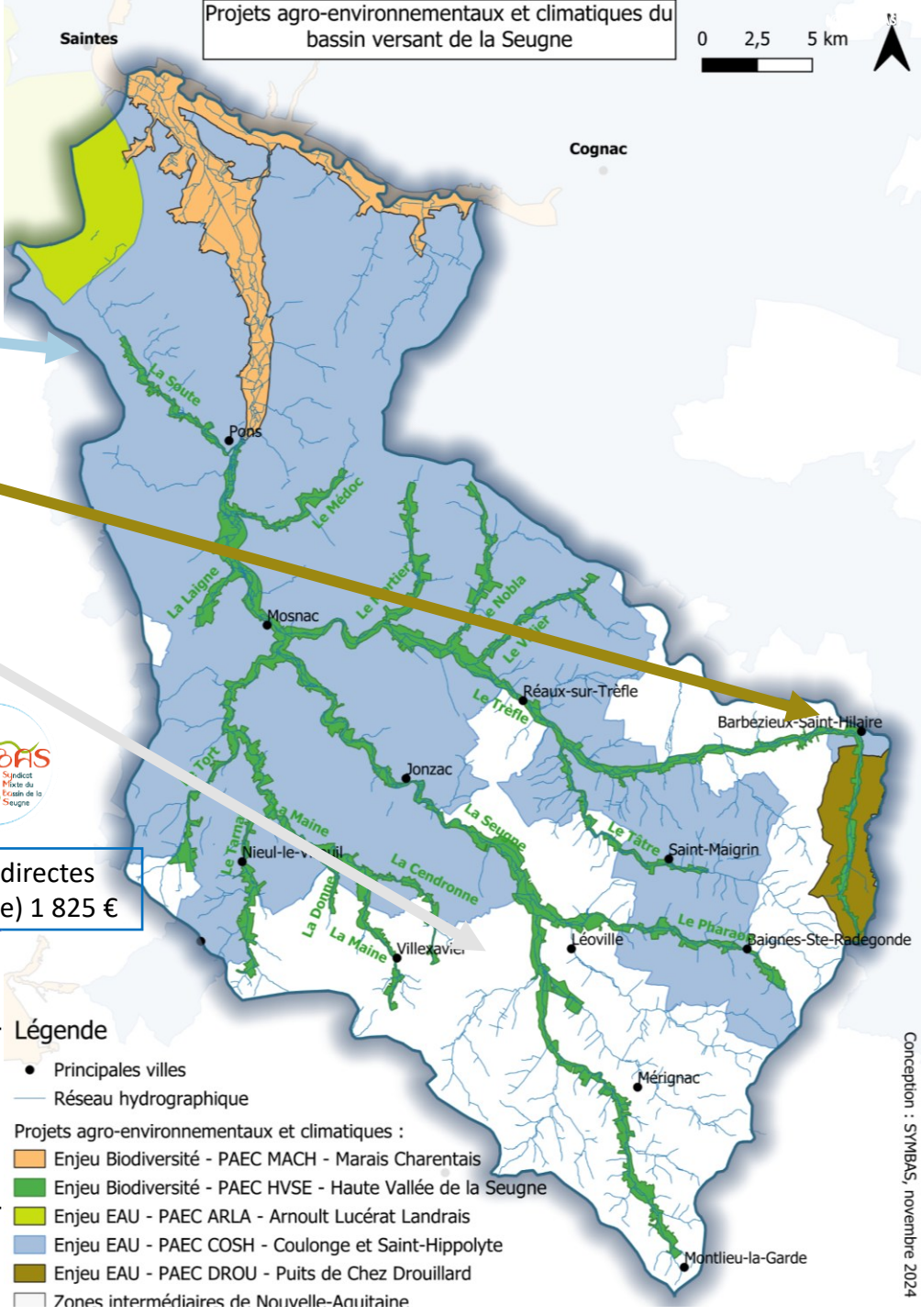
- Grandes cultures : semi direct, couverture des sols, gestion de la fertilisation et des herbicides, gestion quantitative de l'eau
- Elevage d'herbivore ou élevage monogastrique : autonomie fourragère, bien-être animal
- Vignes : lutte biologique – herbicides
- Prairie : création de prairie

→ Diffusion des mesures ouvertes par le SYMBAS et animation de certaines MAEC (création de prairie, si cumul sur le PAEC Haute vallée de la Seugne).

CAMPAGNE PAC 2025

PAEC Puits de chez Drouillard (DROU)	2 exploitations engagées	3,65 ha engagé en site Natura 2000 : création de prairies	6 533 € consommé (enveloppe de 120 000 €)
PAEC Coulonge / St-Hippolyte (COSH)	24 exploitations engagées, dont le siège d'exploitation est situé sur le BV Seugne	360,35 ha engagé (localisation non précisé) : création de prairies, gestion de la fertilisation, gestion des herbicides en vigne	119 929 € par ces 24 exploitations (enveloppe de 1,9 M €)
PAEC Zone intermédiaire de Poitou-Charentes (ZIPC)	Absence d'engagement	Absence d'engagement	(enveloppe d'≈ 7,2 M € « partagée » sur 6 PAEC)

+ aides directes (Re'Source) 1 825 €



Animation des MAEC

DU SITE HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS

MAEC effectives
depuis 2023

Structure porteuse :
EPTB Charente
Animation : **SYMBAS**

- PAEC qui concerne le site Natura 2000 + d'autres cours d'eau non classés Natura 2000 (7 296 ha éligible sur 73 communes)
- **58% de la superficie du site Natura 2000 sont des parcelles déclarées à la PAC : les MAEC sont le seul outil disponible pour mener des actions sur ces surfaces.**
- Rédaction du PAEC : 4 typologies de mesures dont les objectifs sont la création et/ou gestion extensive de prairie
- Animation du PAEC (2 réunions publiques, mailings, articles de presse, plaquettes de communication, démarchage directe, rencontres individuelles, ...)



Animation des MAEC

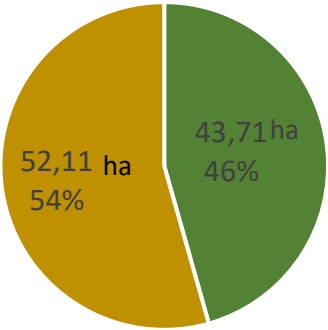
DU SITE HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS

CAMPAGNE PAC 2025

- Budget 2025 : 600 226 € demandé mais 210 000 € attribué (35%)
- Contexte de tension budgétaire (consommation de 90% du budget à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine en 2023 et 2024 sur la campagne 2023-2027)

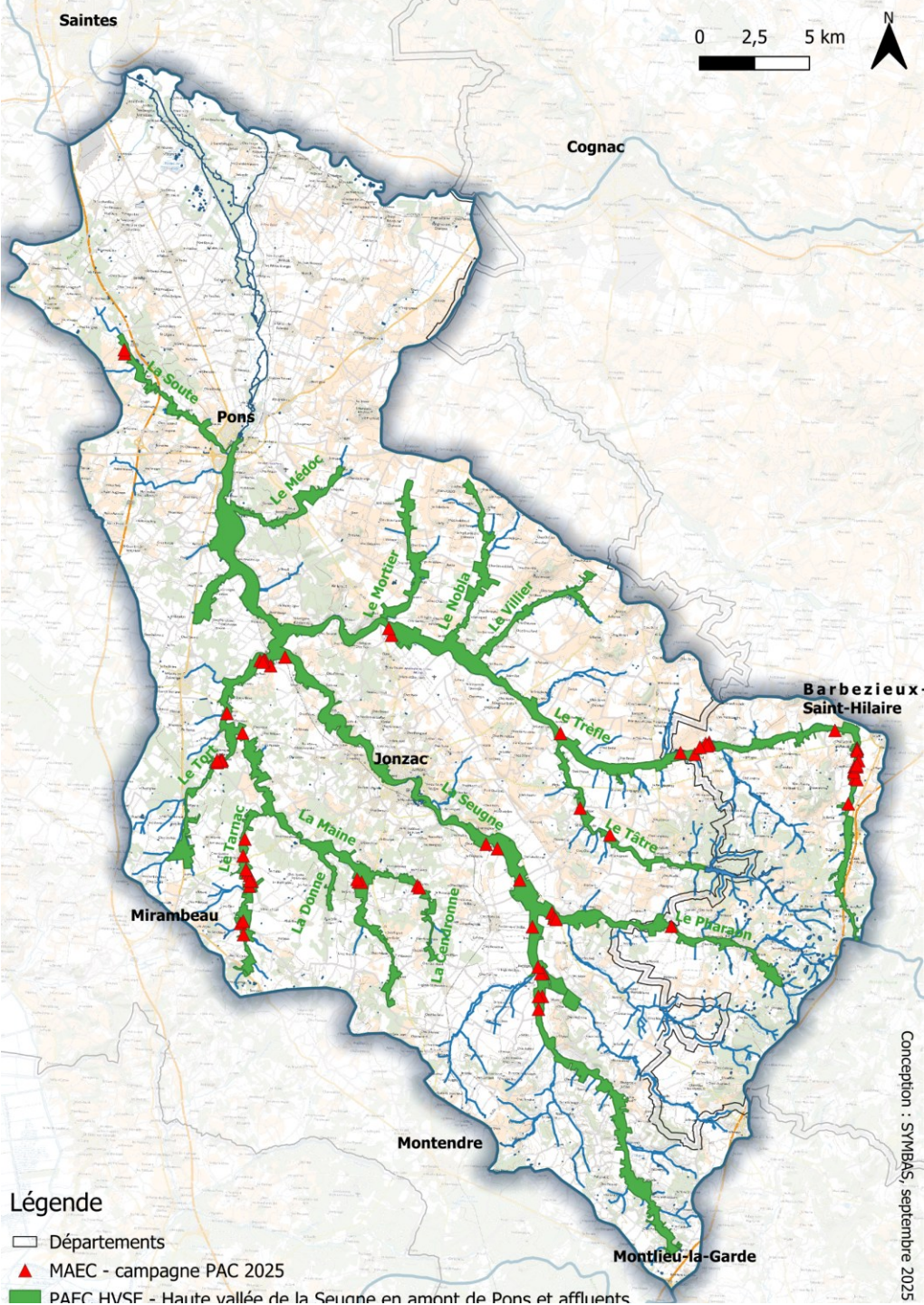
TOTAL DES ENGAGEMENTS EN MAEC EN 2025

96 hectares engagés
pour 205 941 € sur
25 exploitations



- Création de prairie avec ou sans gestion associée
- Gestion de prairies (gestion pâturage et/ou retard d'entretien)

Code MAEC	Détail de la mesure	Montant de la MAEC (€)	Surface engagée totale (ha)
NA_HVSE_CIFF	Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique, à enjeu pollinisateur	652 €/ha/an	43,71 ha
NA_HVSE_ESP3 ou ESP4	Protection des espèces, niveau 3 ou de niveau 4	200 à 254 €/ha/an	21,85 ha
NA_HVSE_MHU2	Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha/an	41,27 ha



Animation des MAEC

Valorisation de 2 agriculteurs engagé en MAEC sur le
PAEC HVSE, dans le cadre d'un concours
Organisé par l'EPTB Charente, EAU17 et la CDA de La Rochelle



L'Eau'xiliaire

En septembre 2024, implantation de couverts mellifères pour préserver et développer la vie des insectes auxiliaires en lien avec la préservation des milieux humides.



Animation des MAEC

Valorisation de 2 agriculteurs engagé en MAEC sur le
PAEC HVSE, dans le cadre d'un concours

Organisé par l'EPTB Charente, EAU17 et la CDA de La Rochelle



Création de prairie et entretien de zones humides

Conversion d'une parcelle de blé en prairie favorable aux pollinisateurs au bord du Trèfle et entretien d'une mégaphorbiaie, dans le cadre d'un chantier pédagogique avec un lycée agricole. Actions menées en site Natura 2000 et au sein d'un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau.



Animation des MAEC

CAMPAGNE PAC 2026

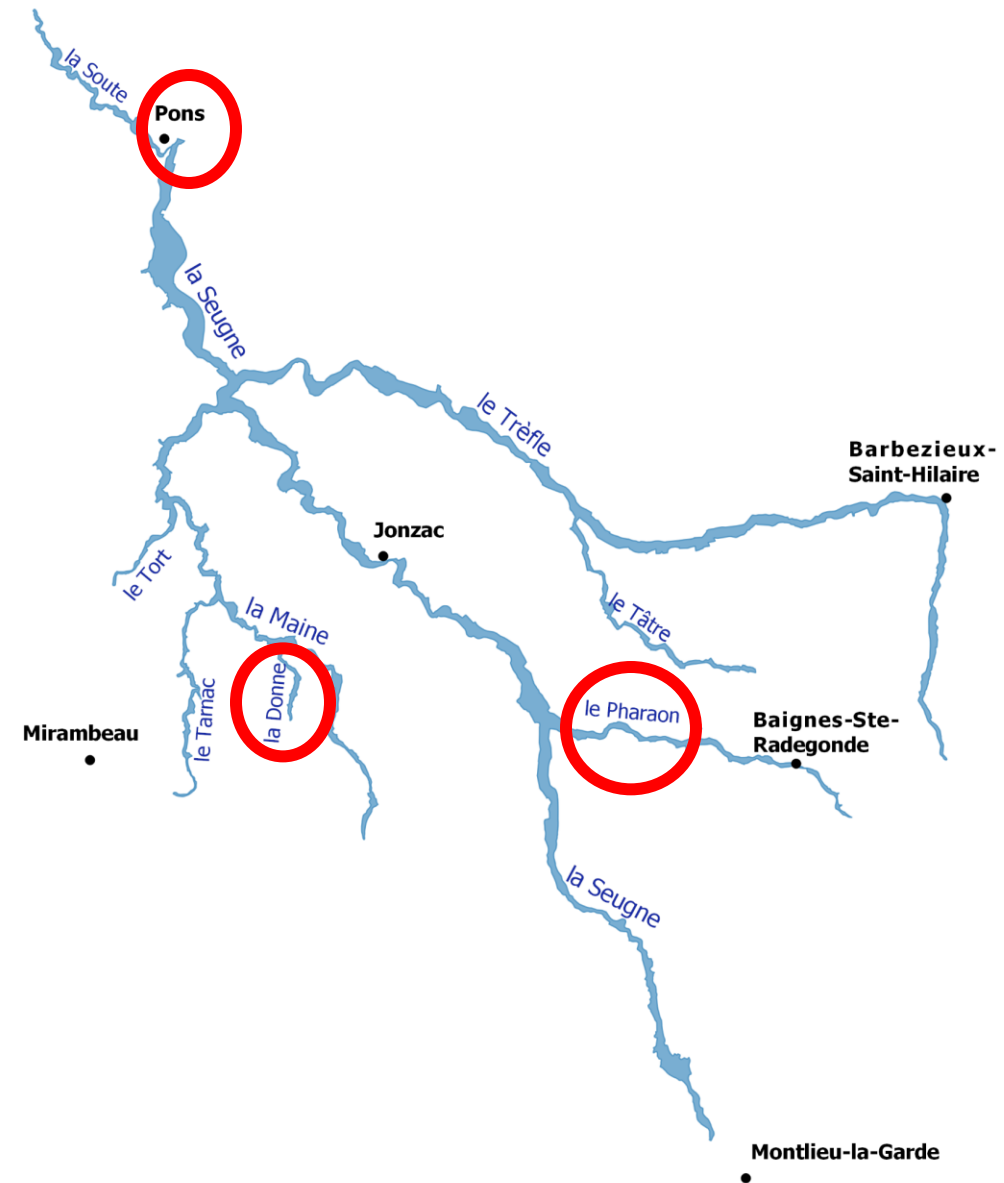
5 PAEC (projets agro-environnementaux et climatiques) concerneront le site Natura 2000 Haute vallée de la Seugne

- Coulonge / St-Hippolyte (enjeu eau)
- Puits de chez Drouillard (enjeu eau)
- Zones intermédiaires de Nouvelle-Aquitaine
- Haute vallée de la Seugne (enjeu biodiversité) → Budget demandé : 600 226 €
- **Bassins versants gestion quantitative** → PTGE Seugne

→ Diffusion des mesures ouvertes par le SYMBAS et animation de certaines MAEC hors enjeu biodiversité (création de prairie et ~~préservation des milieux humides par amélioration du pâturage si cumul sur le PAEC Haute vallée de la Seugne~~).



Accompagnement technique Les contrats Natura 2000



Animation des contrats Natura 2000

Contrat Natura 2000 sélectionné lors de l'AAP 2023

Porteur de projet : FDAAPPMA de Charente-Maritime

Lieu : étang d'Allas-Bocage et son canal de vidange

Actions :

Lutte contre la Jussie, espèce exotique envahissante

- Arrachage mécanique du petit plan d'eau : non finalisé
- Arrachage manuel du canal de vidange : réalisé

Objectif : Maintenir les habitats et espèces aquatiques et semi-aquatiques dans un bon état de conservation

Surface :

Estimation de 3,5 ha de surface colonisée en 2023.

« Disparition » en 2025 de la Jussie : environ 0,5 ha colonisé en 2025.

Durée : 4 ans (2025 à 2028) **Retard d'instruction : une année d'intervention perdue (2024)**

- Début des travaux : mi-août 2025 (plante pas assez développée en juillet)
- Arrêt de chantier : fin août 2025 (étiage du plan d'eau)

Coût estimé : 138 000 € TTC (dépenses éligibles retenues 115 175,34 € TTC avec subventions 80% FEADER + 20% Région)

Entreprise : MT Faucardage (Fléac en Charente) – sélectionnée après 2 MAPA (2 entreprises pour les 2 MAPA, dont 1 qui a répondu aux 2 MAPA)



Animation des contrats Natura 2000

Contrat Natura 2000 sélectionné lors de l'AAP 2025

Porteur de projet : FDAAPPMA de Charente-Maritime

Lieu : étang d'Allas-Bocage et prairies

Actions :

Gestion du site d'Allas-Bocage

- Création de 5 postes d'insolation favorables à la Cistude d'Europe
- Entretien de prairies (60 ares) en faveur du Cuivré des Marais

Objectif : Préserver les habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire

Durée : 4 ans (2025 à 2028)

- Entretien tardif de prairies en gestion différenciée (de 2025 à 2028)
- Création des postes d'insolation (automne/hiver 2026 ou 2027)

Coût : 1 817,52 € TTC (subvention 80% FEADER + 20% Région)

Entreprise : ESAT de Jonzac



Animation des contrats Natura 2000

Contrat Natura 2000 sélectionné lors de l'AAP 2025

Porteur de projet : Commune de Pons

Lieu : Pons (amont de Marjolance)

Actions : Entretien d'une zone humide en faveur du Vison d'Europe (45 ares)

- Réouverture d'un chemin d'accès
- Débroussaillage des ligneux et ronciers
- Broyage avec export

Objectifs :

- Contenir la dynamique de boisements de la phragmitaie/cariçaie, en maintenant l'ouverture du milieu
- Préserver les habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire

Durée : 4 ans (2025 à 2028)

- Gestion différenciée (tous les 3 ans) en 2025 puis 2028.
- 1^{ère} intervention en octobre 2025

Coût : 10 524 € TTC (subvention 80% FEADER + 20% autofinancement de la commune de Pons)

Entreprise : Valcore



Animation des contrats Natura 2000

Contrat Natura 2000 sélectionné lors de l'AAP 2025

Entretien d'une zone humide en faveur du Vison d'Europe

Porteur de projet : Commune de Pons



Animation des contrats

Natura 2000

Contrat sélectionné lors de l'appel à projet de 2025

Porteur de projet : propriétaire privé

Lieu : Saint-Médard

Action : Création de 23 arbres têtard

Objectifs :

- Maintenir et restaurer les arbres têtards
- Améliorer les potentialités d'accueils des espèces d'intérêt communautaire (chiroptères, avifaune)

Date d'intervention : hiver 2026 / 2027 / 2028, après réception de la décision juridique financière

Coût estimé : 1 062 € TTC (subvention 80% FEADER et 20% Région)

Entreprise : ESAT de Jonzac



(© SYMBAS)



(© SYMBAS)

An aerial photograph showing a diverse landscape. On the left, a dense forest with green and yellowing trees borders a river. To the right of the river is a large, open green field. Further right, a paved road runs parallel to the field, leading towards a harvested, brown field in the top right corner. The scene is captured from a high angle, showing the textures of the forest, the calm water of the river, and the uniformity of the agricultural fields.

Accompagnement technique La charte Natura 2000

Animation de la charte Natura 2000

OBJECTIFS :

- Maintien des milieux naturels
- Période d'entretien adaptée (hors période sensible pour la faune)
- Gestion raisonnée et douce d'un milieu
- Conciliation d'une activité socio-économique avec la préservation de la biodiversité

→ Renouvellement d'engagements de 7 propriétaires (→ 6,68 ha)

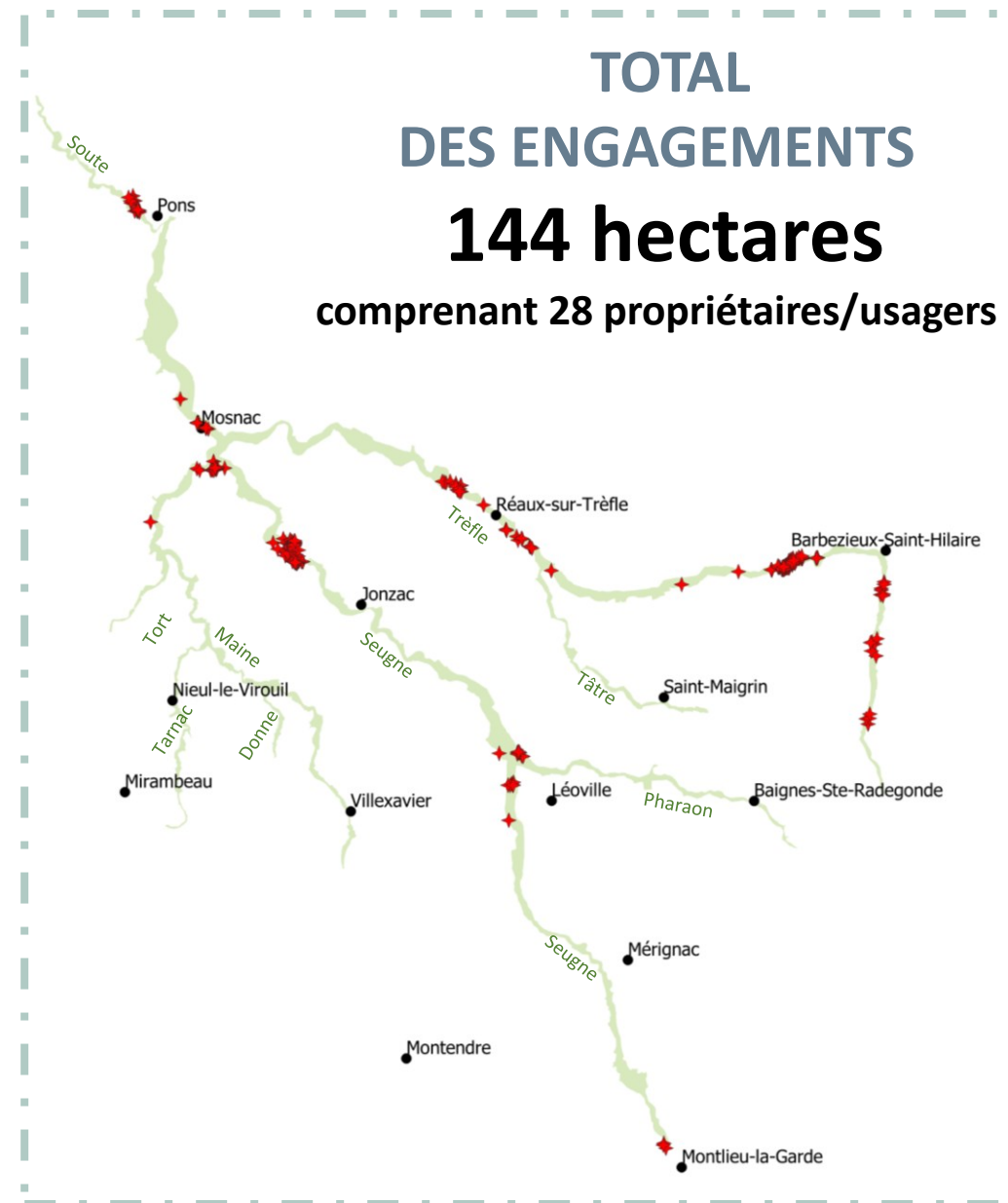
→ Arrêt d'engagement de 4 propriétaires (↓ 4 ha)

→ En attente de 4 propriétaires ou usagers + d'autres RDV à prendre

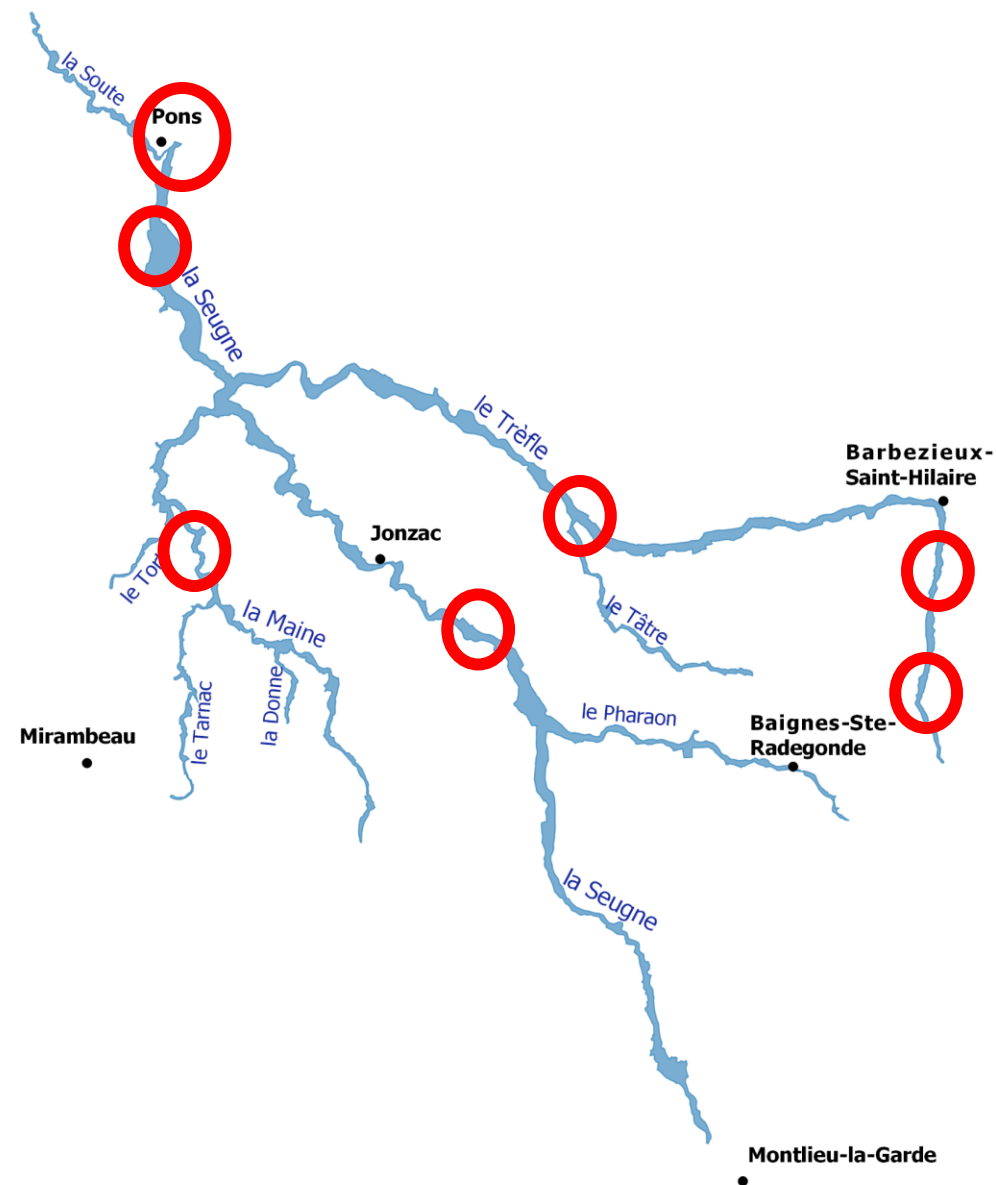
→ 10 nouveaux adhérents :

- 1 association de randonnée
- 9 nouveaux usagers (dans le cadre de leur certification environnementale – HVSE, CEC, sillon responsable)

+ 39 ha



Accompagnement dans la mise en place d'actions non contractuelles



Les actions non-contractuelles

Restauration de zones humides

Intervention d'élèves du lycée de l'Oisellerie (bac pro GMNF), par le biais de conventions de partenariat tripartite. Intervention gratuite.

Actions :

- Restauration d'une mégaphorbiaie (60 ares) à Reignac – parcelle d'un agriculteur.
- Restauration d'une cariçaie (20 ares) et entretien de haies à Barbezieux-St-Hilaire – parcelles communales.
 - Débroussaillage des ligneux et ronciers
 - Coupe de la végétation herbacée
 - Mise en andain ou broyage des rémanents (pour valorisation par paillage pour plantation de haies)

Objectifs :

- Contenir la dynamique de boisements de la mégaphorbiaie/cariçaie, en maintenant l'ouverture du milieu
- Préserver les habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire

Dates d'intervention : février (2 jours) et novembre 2025 (1 jour)



Les actions non-contractuelles

Restauration zone humide et d'une zone d'expansion de crue

Contexte : Pons subit de nombreuses crues (PPRI Pons) + la commune est engagée dans un plan simple de gestion du LIFE Vison.

Accompagnement du SYMBAS à la commune de Pons, pour un projet de restauration d'une zone d'expansion de crue et d'une zone humide au lieu-dit Marjollance (1 ha), sur une ancienne pisciculture partiellement remblayée, isolée par une digue. Ancienne décharge sauvage.

Actions :

✓ Débroussaillage du site (colonisé par ronciers et ligneux), mise en tas de déchets, création de « puits d'observation » (2024 – Valcore – 10 649,50 € HT)

✓ Analyse de pollution du site (2024 – Agenda PCK et Ginger Burgeap – respectivement 17 880 € HT + 8 131 € HT)

✓ Etude (diagnostic, propositions d'actions, étude d'impact) avec assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux (2025 - NCA Environnement – 53 699 € HT + 8 131€ HT pour avenant)

✓ Réalisation des travaux de restauration de la zone humide (2025 – Colas – 219 636,57 € HT → offre MAPA)

✓ Travaux de valorisation du site (cheminement et mobilier pédagogique) et aménagement de 3 ouvrages d'art (lots MAPA non pourvus → relance en 2026. Prévisionnel de 92 400 € HT)

✗ Gestion et suivis de la zone humide (à partir de 2026, coût non estimé)

Coût total prévisionnel : 410 527 € HT (subventions de 80% - département Charente-Maritime, Agence de l'eau, Région)



Les actions non-contractuelles

Porteur de projet : commune d'Allas-Champagne

Lieu : La belette – Allas-Champagne

Action : Restauration et création de mares

- Débroussaillage de la végétation et conservation de ligneux au nord de la mare existante
- Curage et agrandissement de la mare existante
- Création d'une seconde mare

Objectifs :

- Préserver les habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire liées à l'eau
- Améliorer les potentialités d'accueils des espèces d'intérêt communautaire

Date d'intervention : mi-septembre 2025

Coût : 2 390 € TTC (subvention ACCA et commune d'Allas-Champagne)

Entreprise : SARL RIDEAU Jean Pierre



Les actions non-contractuelles

615 ml haie simple

283 ml haie double
+ 155 ml haie double hors site N2000

Porteur de projet : 2 agriculteurs
+ 1 agriculteur en prévision

Lieu : Nieul-le-Virouil (Tarnac) et Belluire
(Seugne) + Ozillac (Seugne)

Action : Plantation de haies

Longueur : environ 1,5 km cumulée

Objectif : Développer le réseau de haie
existant

Date d'intervention : hiver 2025/2026

Programme EVA17/1000 palisses +
plantation par le lycée de Bois St Antoine



An aerial photograph of a rural landscape. On the left, a dense forest of green trees borders a river. To the right of the river is a large, open green field. Further right, a paved road runs vertically, separating the green field from a dry, brown field. The text is overlaid on the left side of the image, within a white rectangular box with a black border.

Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

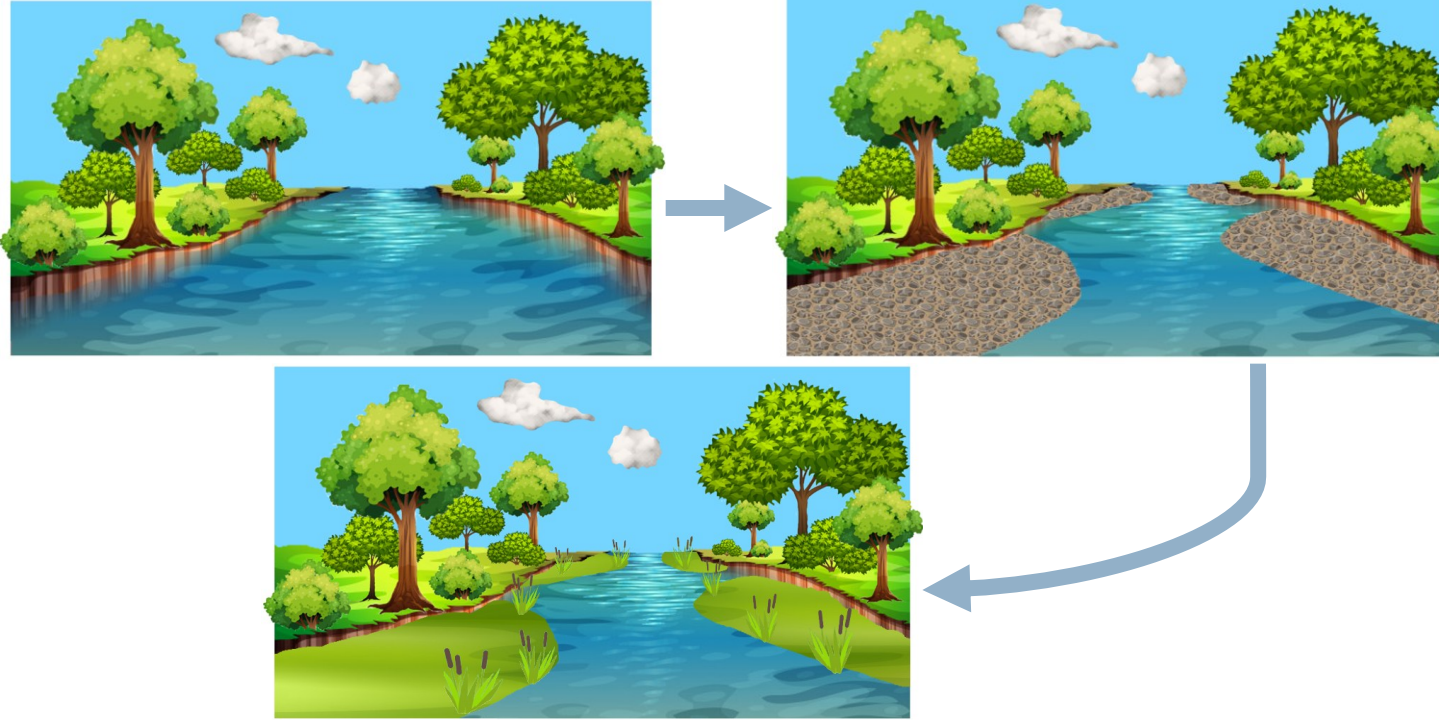
Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne

Poursuite des actions du PPG du bassin de la Seugne, validé par arrêté inter-préfectoral le 17 juin 2021.

Objectif : **atteinte du bon état écologique des masses d'eau superficielles d'ici 2027** fixé par la Directive Cadre Européenne et décliné au niveau national.

Actions :

- Restauration hydromorphologique par recharge en banquettes granulométriques alternées sur plus de 2 170 ml, sur la Maine et le Trèfle (dont 2 reports de chantier 2024)



Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne

Actions :

- Restauration de la continuité écologique sur le Trèfle (gain 1,6 km) et la Seugne (gain 3,2 km) : effacement de 2 ouvrages hydrauliques



Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne

Actions :

- Reconnexion de 8 anciens méandres sur le Trèfle pour un gain de 610 ml supplémentaire de cours d'eau (dont 1 report de chantier 2024)



□ Bassin versant de la Seugne
■ Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"

Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne

Actions :

- Réfection du pont de chez Giraudeau (St-Hilaire-du-Bois) sur la Maine (gain continuité écologique sur 7,3 km)



Légende

- Villes
- Charente-Maritime
- Charente
- Réseau hydrographique
- Fleuve Charente
- Bassin versant de la Seugne
- Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"

0 5 10 km

Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne

Poursuite des actions du PPG du bassin de la Seugne, validé par arrêté inter-préfectoral le 17 juin 2021.

Objectif : **atteinte du bon état écologique des masses d'eau superficielles d'ici 2027** fixé par la Directive Cadre Européenne et décliné au niveau national.

Actions :

- Entretien de la ripisylve (22 km en site N2000 Tarnac + Trèfle amont et 24,3 km sur la Laigne + Lariat) et débardage (Seugne, Trèfle aval)
- Lutte contre les espèces invasives (Renouée du Japon, Jussie).

Demande de prolongation de la DIG (2026 – 2028) approuvée le 24/11/2025, avec modifications.



Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

- Veille à **l'adaptation des documents d'urbanisme** pour la prise en compte des enjeux du site Natura 2000. Actuellement plus de 90 PLU de la CDC Haute-Saintonge, en cours de révision/d'élaboration, concernent le bassin versant de la Seugne.
- Demande de rencontre de 3 communes (Le Tâtre, Tournéac, Chepniers) ayant perçues des **aménités rurales** (ancienne dotation biodiversité). **Total de 15 497 € en 2025.**
Ces aménités rurales visent à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée. Créée en 2019 (dotation Natura 2000), celle-ci fut modifiée à plusieurs reprises. Les critères d'éligibilité : commune de moins de 10 000 habitants (1/3 de la note) et % de la superficie communale couverte par aire protégée / zone de protection forme / site Natura 2000.
Rencontre de la commune de Tournéac. Absence d'obligation pour les communes de mener des actions en faveur des objectifs du site Natura 2000 ...
- Participation à **différents COTECH/COPIL** : ENS Val de Trèfle, aires d'alimentation de captages (AAC Puits de chez Drouillard, Coulange St-Hippolyte), aux PNA (Vison, papillon, libellule ...)



Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

PNA Vison d'Europe



Projet de réintroduction du Vison d'Europe (espèce classée en danger critique d'extinction)

10 Visons d'Europe réintroduits dans la nature : une première en France !

Sites concernés : vallée de la Seugne, du Né, de l'Antenne et de la Charente



An aerial photograph of a rural landscape. On the left, a dense forest of green trees borders a narrow river. To the right of the river is a large, open green field. Further right, a paved road runs diagonally, separating the green field from a larger, lighter-colored field. The text 'Accompagnement technique sur les projets' is overlaid in a white box on the left side of the image.

Accompagnement technique sur les projets

Evaluation d'incidences Natura 2000 (EIN)

Visé à assurer l'équilibre entre la préservation du patrimoine naturel et les activités humaines. Le classement d'un site Natura 2000 ne proscrit pas tout aménagement ou projet, sous réserve qu'il soit compatible avec les objectifs de conservation des habitats et espèces qui ont justifiés sa désignation. L'évaluation des incidences peut-être nécessaire y compris pour des projets situés hors périmètre du site.

Le SYMBAS aide les porteurs de projet et préconise des mesures pour ne pas impacter les espèces et habitats d'intérêt communautaire. Elle n'a AUCUN pouvoir de police. Les DDT(M) sont en charge de l'instruction du dossier.

Accompagnement pour des projets :

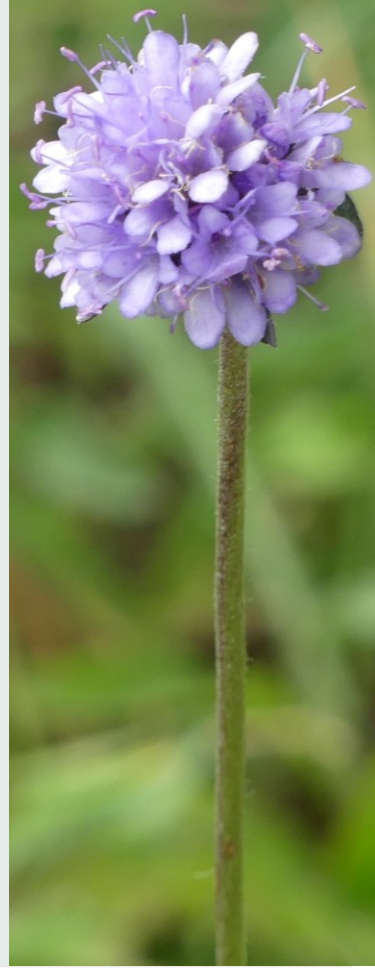
- Urbanisme : création de clôture, création d'un appentis, création d'un chai, PLU, projet d'habitation touristique, projet de « camping » individuel, projet de guinguette
- Travaux forestiers : création de piste DFCI, plantation de peupliers, entretien ripisylve, plan simple de gestion
- Travaux en zones humides : curage de plan d'eau, retournement de prairie, restauration frayère à brochet, création d'un mini-golf
- Energies renouvelables : projet photovoltaïque, projet agro-voltaïque
- Observations d'impacts : drainage de zones humides, remblais de zones humides

Projets instruits par les DDT(M) :

- DDTM17 :
 - retournement de prairies (St-Médard)
- DDT16 :
 - Extension d'habitation (Guimps)
 - 2 centrales agrivoltaïques (Condéon + Baignes-Ste-Radegonde)
 - Création d'un chai (Guimps)

Avis de la DDTM 17 :

- Projet de plantation de peupliers (Clion)



SUIVIS SCIENTIQUES



Suivis scientifiques

Evaluer l'état de conservation des espèces faunistiques ...

Protocole SOGAP : récoltes d'exuvies (anisoptères) à la recherche du Gomphe de Graslin et de la Cordulie à corps fin.

3 mailles prospectées 3 fois (de mai à juillet) sur la Seugne médiane

→ 8 espèces inventoriées dont 4 patrimoniales :

- Gomphe semblable (casi menacé dans le monde, en Europe et en Poitou-Charentes)
- Gomphe joli (casi menacé dans le monde et en Europe)
- Aeschne paisible (casi menacé en Poitou-Charentes)
- Libellule fauve (casi menacé en Poitou-Charentes)



Exuvie

(© SYMBAS)



Gomphe vulgaire

(© SYMBAS)



(© SYMBAS)

Légende

- Villes
- Charente-Maritime
- Charente
- Réseau hydrographique
- Fleuve Charente
- Bassin versant de la Seugne
- Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"

0 5 10 km

Suivis scientifiques

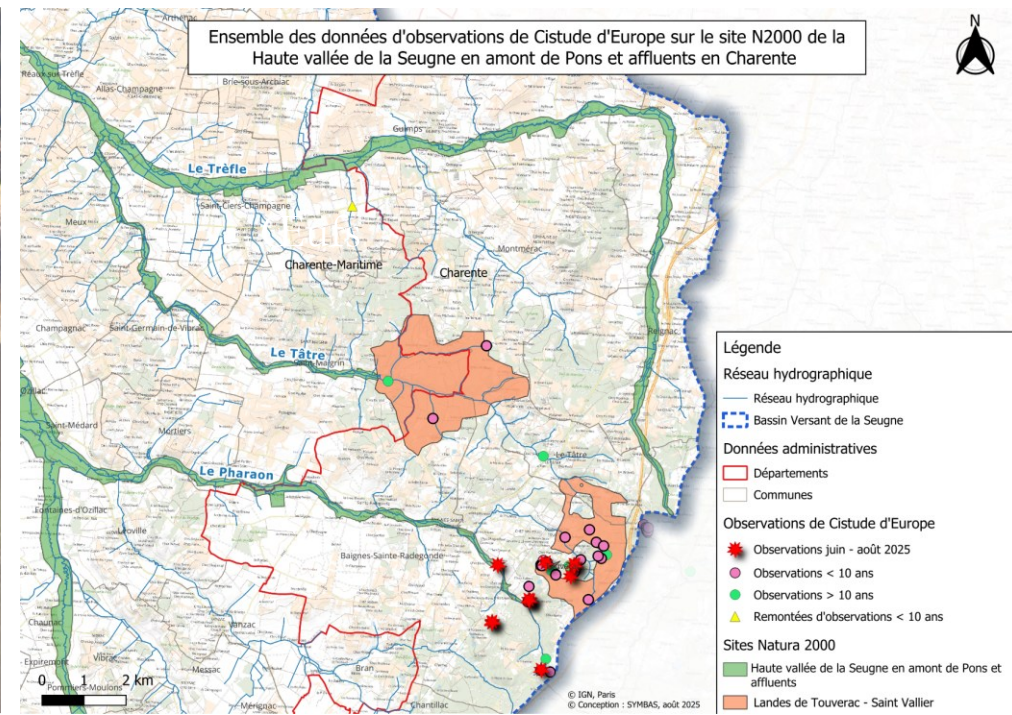
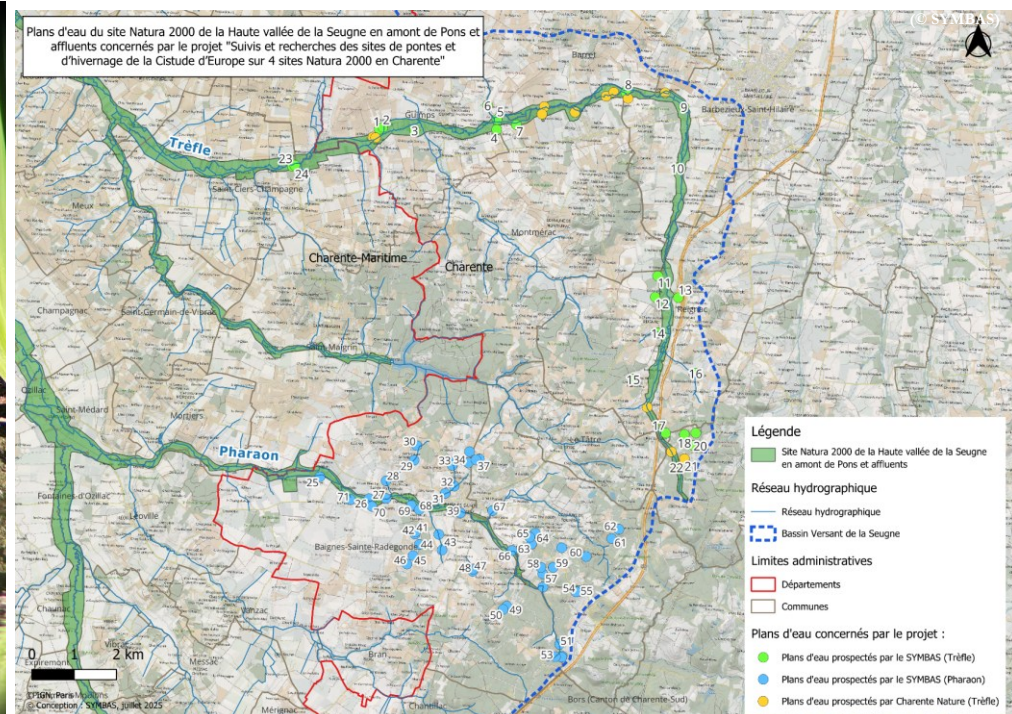


Evaluer l'état de conservation des espèces faunistiques...

AAP 2025 « suivis scientifiques en site Natura2000 », porté par Charente Nature, sur 4 sites Natura 2000 de Charente.

Durée de 3 ans, de 2025 à 2027. Coût de 65 700 € (100% de subvention DREAL + Région).

- 2025 : Prospections visuelles pour confirmer la présence de la Cistude d'Europe
 - 9 plans d'eau sur le Trèfle amont par Charente Nature (absence d'observation)
 - 40 plans d'eau sur le Trèfle et le Pharaon par le SYMBAS (recrutement stagiaire en Master pendant 2 mois), avec attestation de présence sur 6 plans d'eau.
- 2026 – 2027 : Suivis d'individus par GPS et/ou télémétrie pour identifier les sites de ponte et d'hivernation.
- Communication : article de presse (Charente Libre), affiches dans les Mairies, rencontre de propriétaires

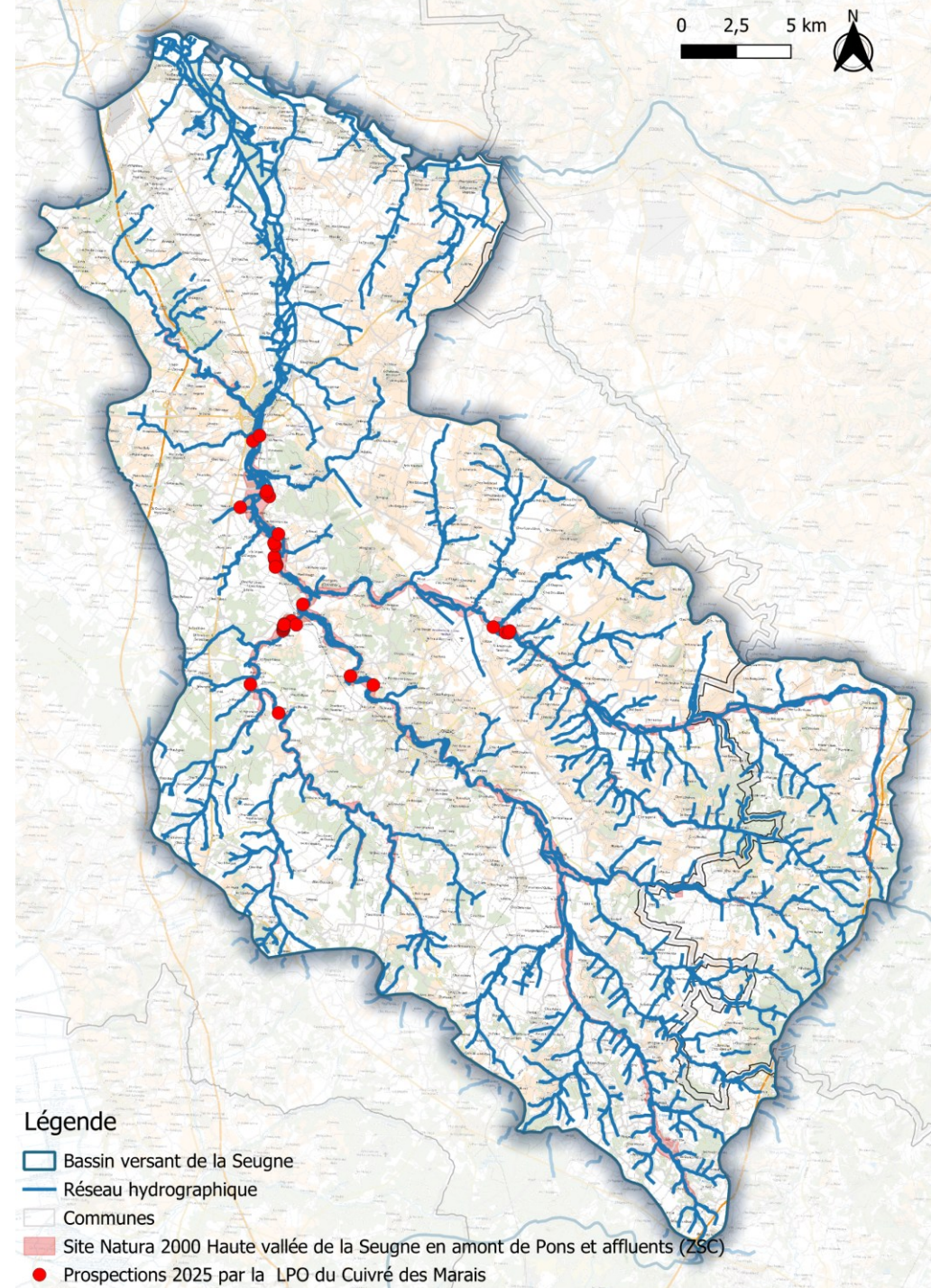
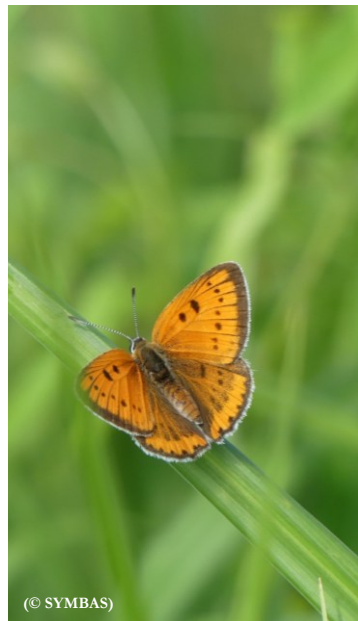


Suivis scientifiques



Evaluer l'état de conservation des espèces faunistiques...

- Inventaire Cuivré des Marais (par la LPO) dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour : observations visuelles d'adultes, d'œuf ou de chenilles.
- **Lieu** : Seugne médiane (de Lussac à Pons), Trèfle médian (Réaux-sur-Trèfle), Maine aval (Guitinières à Clion).
- Prospections par une dizaines de bénévoles, fin mai 2025.
- **Résultats** : absence d'observation



Suivis scientifiques



Agir pour
la biodiversité



Evaluer l'état de conservation des espèces faunistiques...

- Inventaire des Mulettes (LPO + Nature Environnement 17)
 - Observation visuelle avec un aquascope
 - Prélèvement ADNE
- Objectifs : améliorer les connaissances sur leur répartition, pour mieux les préserver
- Contexte : mesures compensatoires de la LGV Tours-Bordeaux
- Lieu : La Seugne à Colombiers et Fléac-sur-Seugne
- Période : fin septembre 2025
- Résultats des observations visuelles sur Fléac-sur-Seugne :
 - Mulette méridionale / des peintres ~ 30 individus dont vivants
 - Anodonte des rivières ~ 15 individus dont vivants
 - Mulette des rivières ~ 7 individus morts



Légende

- Villes
- Charente-Maritime
- Charente
- Réseau hydrographique
- Fleuve Charente
- Bassin versant de la Seugne
- Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"

0 5 10 km



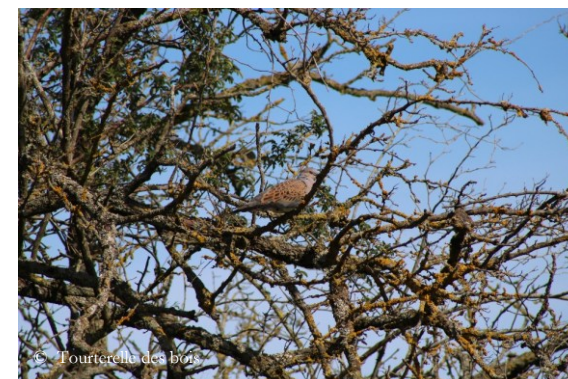
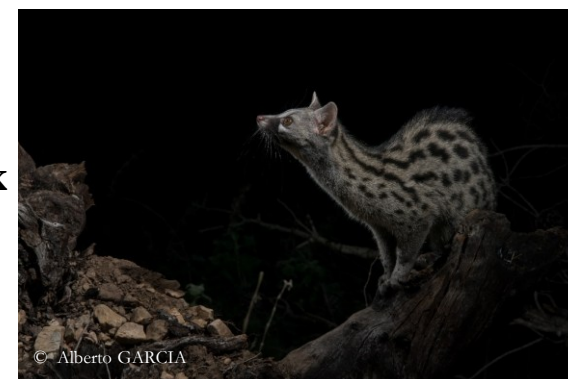
Suivis scientifiques

Evaluer l'état de conservation des espèces faunistiques ...

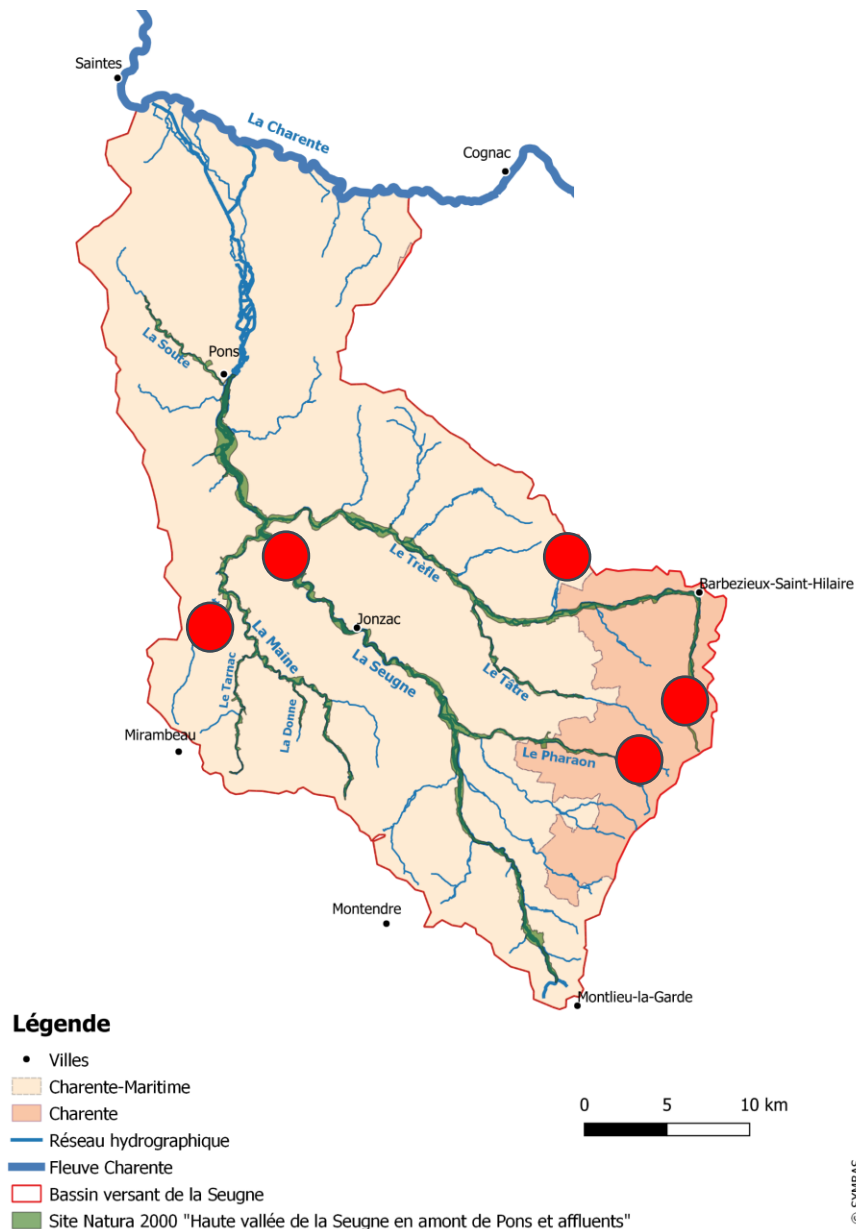


5 stations :

- Trèfle (Reignac)
- Pharaon (Baignes-Ste-Radegonde)
- Seugne (St-Georges-d'Antignac)
- Tort (St-Sigismond-de-Clermont)
- Pérat (St-Eugène)



- 24 espèces dont 11 mammifères et 13 oiseaux
- Espèces patrimoniales à enjeu fort :
 - Martin-pêcheur d'Europe
 - Tourterelle des bois
 - Loutre d'Europe
 - Belette d'Europe
- Espèces patrimoniales à enjeu modéré :
 - Martre des pins
 - Héron cendré
 - Genette d'Europe



**INFORMATION,
COMMUNICATION,
SENSIBILISATION**



Création et mise à jour d'outils de communication



Mise à jour du site internet du SYMBAS et du site Natura 2000.



Réalisation de 3 articles
pour les bulletins
communaux



Conception : SYMBAS, août 2025

Création et mise à jour d'outils de communication



Mise à jour du site internet du SYMBAS et du site Natura 2000.



Réalisation de 3 articles pour les bulletins communaux



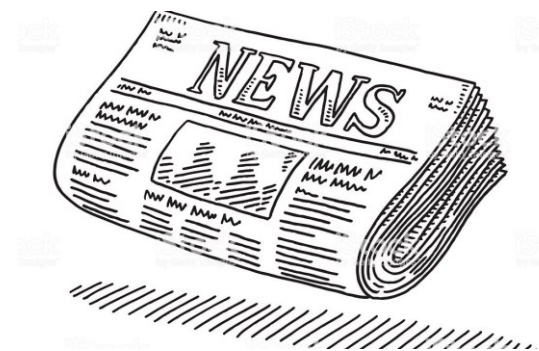
Prêts de l'exposition itinérante à Pons (fête de la Nature)



Guide pour la gestion des prairies et des milieux associés (Coréalisation avec SBVNE)



Affiche pour les enjeux de pêche et de préservation de la Cistude d'Europe (à destination de la FDAAPPMA17)



Une dizaine d'articles de presse pour animation MAEC, le chantier de l'Oisellerie, l'inventaire Cistude d'Europe et des Mulettes, le projet de Marjolance, le Vison d'Europe, ...



Les actions d'animation



Collège Jean-Moulin Barbezieux

Matinée : rencontre multi-partenaire pour présentation des enjeux de la vallée du Trèfle (élu, animateur Re'Source, technicien rivière, animatrice N2000, maraîcher)

Après-midi : Diagnostic de territoire
(Environ 15 élèves)



**LES MAIRES POUR
LA PLANÈTE**
AGIR LOCALEMENT,
S'INSPIRER COLLECTIVEMENT

Participation à journée terrain pour
«Les Maires pour la Planètes », organisé à
Barbezieux-St-Hilaire

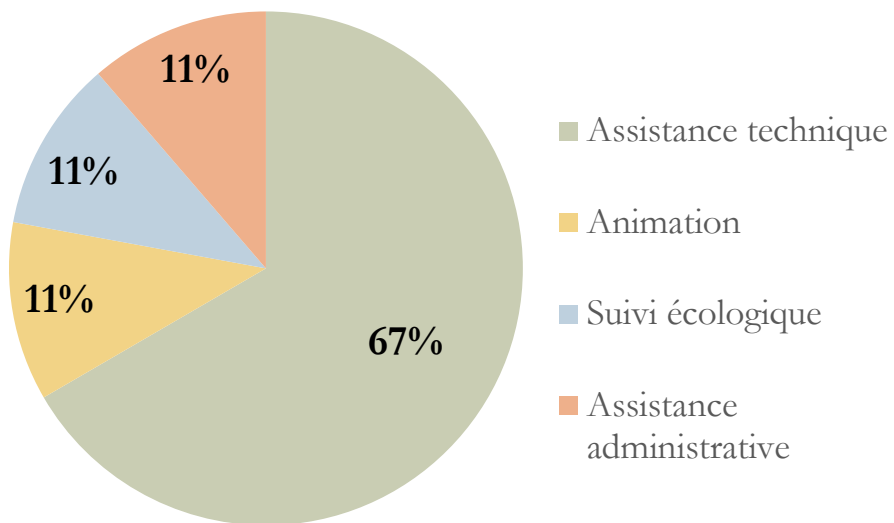


BILAN TEMPOREL ET FINANCIER



Bilan financier et temporel de l'animation 2025

Bilan temporel : 100% animation N2000



Bilan financier

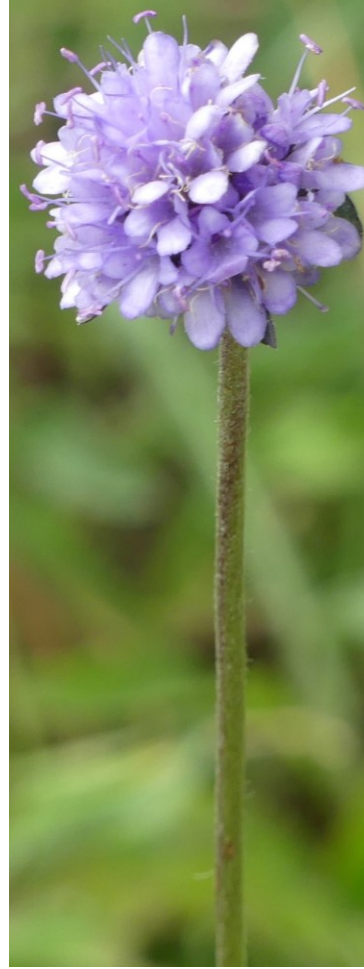
Montant total annuel	Subvention FEADER de 80%	Autofinancement SYMBAS de 20%
47 397,09 €	37 917,67 €	9 479,42 €

Principaux postes de dépenses éligibles aux subventions :

- Dépense de personnel (barème horaire)
- Frais de déplacement (15 % des dépenses de personnel)
- Coûts indirects (5,5% des dépenses de personnel)
- Prestations (coût réel)

OUVERTURE DES DEMANDES DE PAIEMENT DEPUIS LE 16/10/2025 !

- Demande de paiement animation 2023
- Instruction en cours des demandes de subvention pour les animations 2024 et 2025



Site Natura 2000 – FR5402008 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

Contact

Barbara MONNEREAU – animatrice Natura 2000

Tel : 06.45.98.03.26

Mail : natura2000@symbas.fr

Site web : <https://hautevalleeseugne.n2000.fr/>
<https://symbas.fr>

